

MAIRIE DE MILON LA CHAPELLE

Département des Yvelines

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Maurepas

Compte Rendu du Conseil Municipal Du 12 avril 2018

Date de convocation

Le 07/04/2017

Date d'affichage

Le 07/04/2017

Nombre de conseillers

En exercice 10

Présents 6

Votants 6

L'an deux mil dix-huit, le 12 avril à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 07 avril, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Jacques Pelletier, Maire.

Etaient présents : Jacques Pelletier, Maire - Bernard Boutouyrie, 2^{ème} Adjoint - Isabelle Thierry, 3^{ème} Adjointe
Michel Beaucamp - Thierry Martineau - Fabrice Lendormy

formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Pascal Hamon, Jean-Manuel Delvaille, Emmanuèle Matéo, Caroline Tchékhoïff

Isabelle Thierry a été nommée Secrétaire de Séance

1. Election d'un secrétaire de séance

Madame Isabelle Thierry est nommée Secrétaire de Séance

2. Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal que soit inscrite à l'Ordre du Jour une délibération supplémentaire relative à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) au SIEED pour la commune du Mesnil Saint-Denis.

3. Approbation du Compte-rendu du 15 mars 2018

Le Conseil a approuvé le compte-rendu du 15 mars 2018 à l'unanimité des présents.

4. Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2018

Après proposition par Monsieur le Maire, aux membres du Conseil, de voter les taux des Taxes directes locales 2018 en les laissant inchangés par rapport à 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, a décidé d'appliquer pour l'année 2018, les taux indiqués ci-dessous :

TAXES	Taux votés 2017	Taux votés 2018	Bases Estimées 2018	Produits Estimés 2018
TH	9,52%	9,52%	1 206 000	114 811
TF	5,15%	5,15%	795 000	40 943
TFNB	31,13%	31,13%	20 700	6 444
CFE	16,85%	16,85%	50 400	8 492
TOTAL DES PRODUITS ESTIMÉS				170 690

5. Renouvellement de la ligne de trésorerie

La convention de partenariat passée avec la Caisse du Crédit Agricole concernant la ligne de trésorerie arrivant à expiration, il convient de la renouveler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, a autorisé Monsieur le Maire à reconduire la ligne de trésorerie et à signer la convention au nom et pour le compte de la commune.

6. Adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain au SIRYAE

Le conseil Municipal, vu la délibération n° 559-2018 du SIRYAE en date du 27 mars 2018 approuvant la demande d'adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain au SIRYAE, et

Considérant la nécessité pour les communes membres de délibérer sur les modifications du périmètre syndical, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents a approuvé l'adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain au SIRYAE.

7. Adhésion de la CCHVC au SIEED pour la commune du Mesnil St-Denis

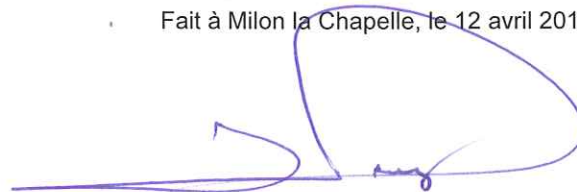
Considérant qu'au terme de la Loi NOTRe, la compétence gestion des déchets est devenue une compétence obligatoire des Communautés de Communes, et considérant que le Conseil Communautaire de chaque collectivité adhérente du SIEED dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer, à compter de la notification de la délibération du SIEED,

Le Conseil Municipal de la commune de Milon la Chapelle, à l'unanimité des membres présents, a accepté l'adhésion au SIEED de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) pour la commune du Mesnil St-Denis, à compter du 1^{er} janvier 2019.

6. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Fait à Milon la Chapelle, le 12 avril 2018



Jacques Pelletier
Maire

